

13 Rue Nationale
59330 HAUTMONT
SIRET 792 339 475 00016

N° d'Agrément : E1005920820

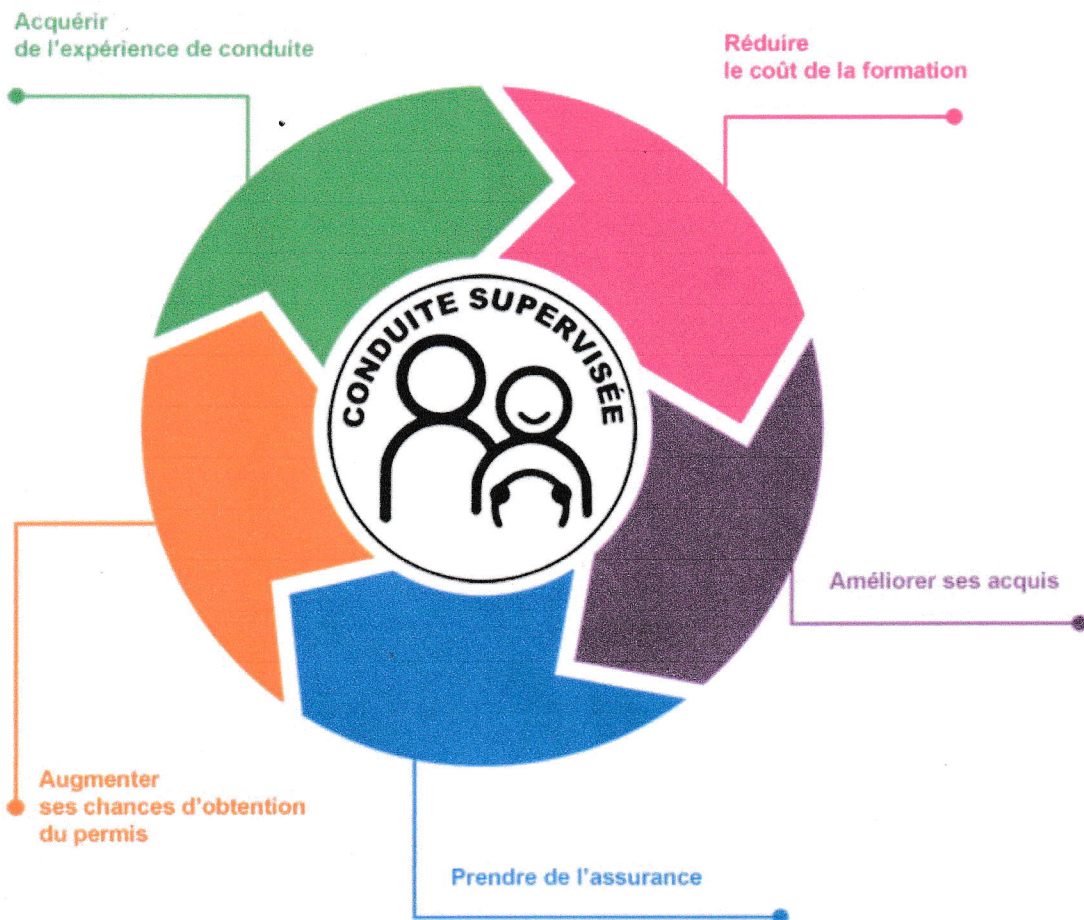
Tél : 06 20 13 55 64

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro 32 59 09587 59
auprès du préfet de région de Nord-
Pas-de-Calais

Conduite Supervisée

Affichage en agence

La Conduite Supervisée, c'est...



13 Rue Nationale
59330 HAUTMONT
SIRET 792 339 475 00016

N° d'Agrément : E1005920820

Tél : 06 20 13 55 64

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro 32 59 09587 59
auprès du préfet de région de Nord-
Pas-de-Calais

Apprentissage Anticipé de la Conduite

Affichage en agence

La Conduite Accompagnée, c'est...

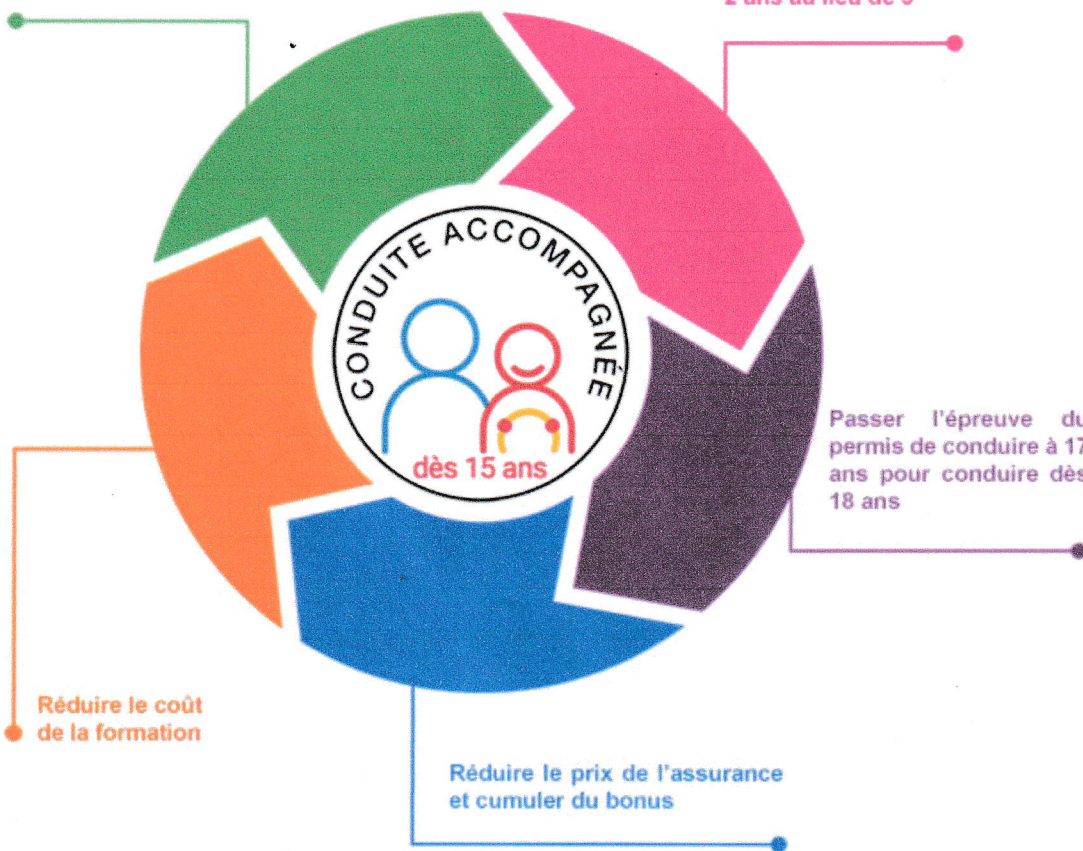
Commencer ton apprentissage
de la conduite dès 15 ans

Réduire la période probatoire à
2 ans au lieu de 3

Réduire le coût
de la formation

Réduire le prix de l'assurance
et cumuler du bonus

Passer l'épreuve du
permis de conduire à 17
ans pour conduire dès
18 ans



CS

Conduite Supervisée

Inscription
Livret d'apprentissage
Lettre Accord Assurance



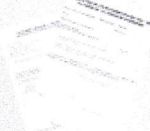
* ou après échec à l'épreuve pratique
Renseignez-vous

* Dès 18 ans

Formation Initiale



- Evaluation
- Formation théorique
- ETG
- Formation pratique 20h minimum
- Evaluation de fin de formation initiale



- Attestation de fin formation initiale
- Extension de Garantie

Conduite Accompagnée



- Rendez-vous préalable 2h
sans condition de temps et de km



Epreuve pratique



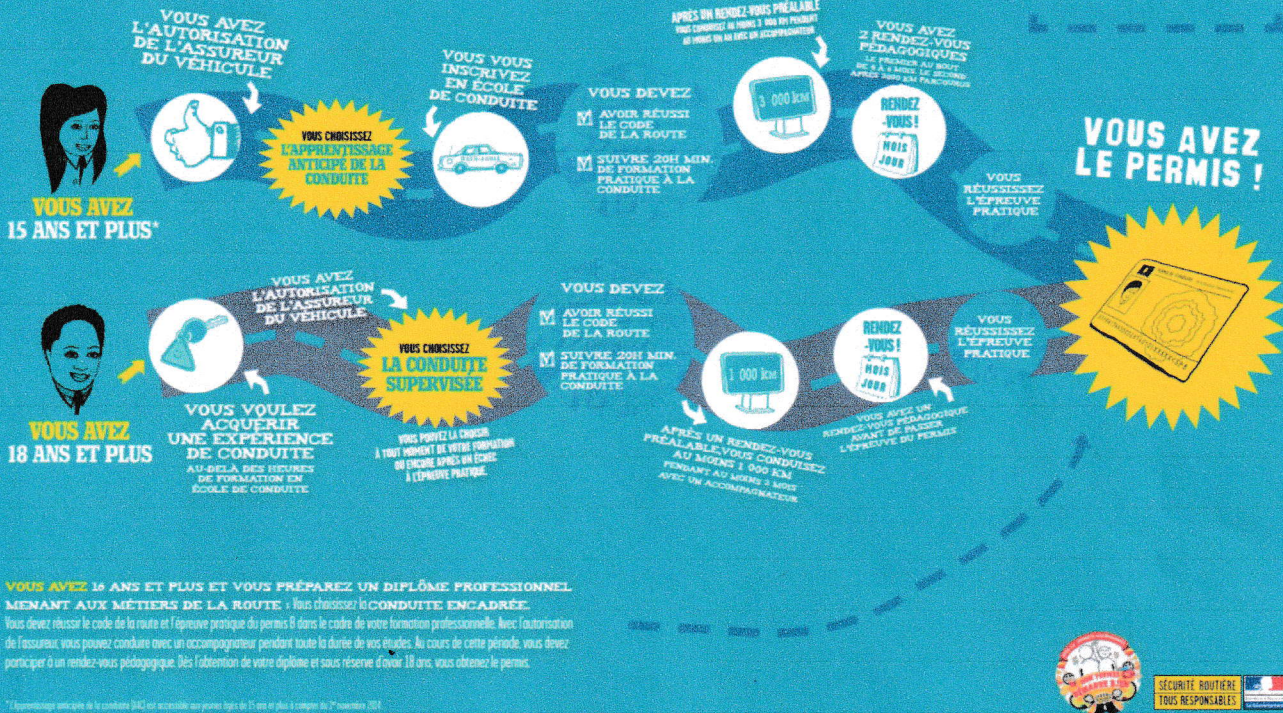
Permis Probatoire

AVEC LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE MON PERMIS DÉMARRE BIEN

Choisissez l'une des 3 formules de conduite accompagnée qui vous convient et mettez toutes les chances de votre côté pour décrocher le permis.

LES ACCOMPAGNATEURS

- Vous pouvez choisir d'en avoir plusieurs
- Ils doivent être titulaires du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs.
 - Ils doivent avoir l'accord de leur assureur.
 - Ils doivent être mentionnés dans le contrat signé avec l'école de conduite.



*Apprentissage anticipé de la conduite (AAC) est accessible aux jeunes âgés de 15 ans et plus à compter du 1^{er} novembre 2018.

- 1 LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE AUGMENTE VOTRE CHANCE DE RÉUSSITE À L'EXAMEN**
74% POUR L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ CONTRE 55% POUR LA FILIÈRE CLASSIQUE.
- 2 LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE PEUT VOUS PERMETTRE DE RÉDUIRE LE COÛT DE VOTRE FORMATION**
LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE EST EN MOYENNE MOINS ONÉREUSE QUE LA FILIÈRE CLASSIQUE.
- 3 LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE DIMINUE VOS RISQUES D'ACCIDENT**
LES JEUNES CONDUCTEURS ISSUS DE LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ONT MOINS D'ACCIDENTS QUE CEUX ISSUS DE LA FILIÈRE CLASSIQUE.
- 4 LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE PEUT RÉDUIRE LE PRIX DE VOTRE ASSURANCE**
DE NOMBREUSES COMPAGNIES D'ASSURANCES PROPOSENT DES PREMIERS CONTRATS JEUNES CONDUCTEURS À DES TARIFS AVANTAGEUX.
- 5 LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE PEUT VOUS PERMETTRE DE RÉDUIRE LA PÉRIODE PROBATOIRE DU PERMIS**
UNIQUEMENT DANS LE CAS DE L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE, LA PÉRIODE PROBATOIRE DU PERMIS EST DE 2 ANS AU LIEU DE 3 ANS.

LES 5 GRANDS AVANTAGES DE LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

N'OUBLIEZ PAS ! PENDANT LA FORMATION

- Neat ne pouvez pas conduire au-delà des frontières nationales
- Neat devez respecter toutes les règles de code de la route et les restrictions de vitesse nationales.

Autoschools	110
Autoschools 2.0 (chaussées rigides qui ont tenu-plusieurs années)	100
Autoschools autres	80
Apprentissage	50

Et sachez plus !
www.securite-roulante.gouv.fr



AVEC LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE MON PERMIS DÉMARRE BIEN



SECURITE ROUTIERE TOUS RESPONSABLES